

# 5 faits à connaître sur les inondations

## spécial patrimoine

1  
Tous les établissements culturels sont menacés par les inondations : les musées, les monuments historiques, les archives et les bibliothèques.

2

Les collections conservées sont souvent sensibles à l'eau. Les inondations peuvent donc les altérer, voire les détruire entièrement.

3

Les lieux culturels élaborent un plan de sauvegarde des biens culturels qui permet notamment d'évacuer le plus vite possible les oeuvres en cas d'urgence.

4

Les biens patrimoniaux sont donc soumis à un environnement humide. Des mesures de conservation préventive (séchage, déshumidificateurs, veille régulière...) contribuent à leur sauvegarde.

5

Il faut des années avant qu'un établissement culturel retrouve une situation normale. Les équipes ont donc besoin de ressources matérielles et financières sur la longue durée.

